



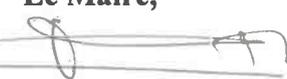
◆ CERTIFICAT D’AFFICHAGE ◆

Je soussigné, Samuel LE GAOUYAT, Maire de la Commune de PONTRIEUX, certifie avoir affiché aux lieux accoutumés et publiés dans la forme ordinaire **l’avis de participation du public par voie électronique relatif à la construction d’un magasin INTERMARCHE sur la commune de PLOEZAL**, à compter du 6 Novembre 2024.

A PONTRIEUX, le 19 Novembre 2024



Le Maire,


Samuel LE GAOUYAT